

# La g@zette

*du Valbonnais*

*N° 150 – Juin 2020*

Valjouffrey : chapelle *S<sup>t</sup> Jean-Baptiste* à La Chalp



Etienne Champollion nous a communiqué cette image pittoresque, restaurée par Denis, tirée d'une plaque de verre développée à Paris, datant sans doute de 1903.

Michel Peyrin dans le N° 7 de Mémoire d'Obiou écrit que la chapelle Saint-Jean-Baptiste a été fondée par les habitants le 18 mai 1666 : protocole finissant par un contrat de fondation du 16 mai 1666 du notaire Buisson [ADI 1J 517]. Elle est en bon état lors de la visite de 1672, interdite en 1678 pour absence de tableaux. En 1728, 1757 et 1784, elle est citée en bon état...



**1903**

237 ans après sa  
fondation...



**1906**

Une peinture  
de Merle



**2018**

Une photographie de  
Denis Champollion

# La chapelle saint Roch à Valbonnais (1751)

**ADI 4E 440 / 287 – A partir de la transcription réalisée par Christian Beaume, j'ai modifié l'orthographe de l'époque et ajouté quelques signes de ponctuation.**

Copie de la requête concernant la chapelle de saint Roch à Royet. L'original est chez M<sup>e</sup> Bernard notaire de Valbonnais. Extraite par nous soussignés.  
Signé : Josserand curé.

A Monseigneur Evêque et Prince de Grenoble.  
Supplie humblement M<sup>e</sup> Jean Baptiste Bernard notaire royal de Valbonnais.

Représente qu'en l'année 1747 ledit lieu de Valbonnais fut attaqué de la maladie contagieuse des bêtes à cornes, et le suppliant pour tâcher d'apaiser le courroux du Très-Haut promit de faire construire une chapelle dans le terrain dépendant de la communauté dudit Valbonnais, au mas appelé Royet, près le grand chemin, sur le vocable de saint Roch, à quoi il a satisfait, et comme il désire de faire bénir ladite chapelle pour y pouvoir faire célébrer le saint sacrifice de la messe le suppliant recourt.

A ce qu'il plaise à votre Grandeur Monseigneur permettre au suppliant de faire bénir ladite chapelle par Mr le curé du lieu ou par autre du mandement qu'il vous plaira commettre pour ensuite y pouvoir faire célébrer le saint sacrifice de la messe. Et le suppliant continuera ses vœux au ciel pour la prospérité et santé de votre Grandeur.

Signé : Bernard.

Vu la présente nous commettons ledit Roux archiprêtre de Valbonnais pour la visite de la chapelle dont s'agit et en dresser un procès-verbal contenant description et inventaire des décorations, ornements et meubles de ladite chapelle, pour ledit verbal étant rapporté à notre secrétariat être par nous ordonné ce que de raison.

A Grenoble ce 4 février 1751.

Evêque Prince de Grenoble, par Mg De Lorme. **[De Lorme était chanoine et secrétaire de l'évêque de Grenoble Jean de Caulet]**

Vu les requêtes et décrets ci-dessus et le verbal du sieur Roux curé et archiprêtre, nous le commettons pour bénir la chapelle dont s'agit, et permettons qu'ensuite la messe y soit célébrée par lui et autres prêtres de son agrément, en se conformant d'ailleurs à l'ordonnance du diocèse.

A Grenoble ce 3 aout 1751.

Evêque Prince de Grenoble, par Mg De Lorme.

Certificat de M. Roux curé.

Il déclare qu'en conséquence de la permission ci-contre, j'ai béni la chapelle énoncée en la requête ci-devant et ladite y a été célébrée ce jourd'hui 6 aout 1751.

Signé : Roux curé.

## La maladie contagieuse des bêtes à cornes

A la fin de la guerre de Trente ans, de 1743 à 1747, une moitié du Royaume de France est dévastée par le virus de la peste bovine. Adieu veau, vache...génisses, taureaux et bœufs malades de la peste ! Venue de l'est et du sud, cette nouvelle épizootie se répand en Hongrie, trois ans avant que l'archiduchesse d'Autriche Marie-Thérèse forme une armée pour envahir la Bavière, en juin 1741. Déjà les bœufs hongrois, servant de subsistances aux troupes de « l'impératrice » ont semé partout la maladie contagieuse du gros bétail. En 1742, le virus « rinderpest » s'est installé en Bohême, en Bavière et en Allemagne méridionale. L'armée du Roi de France (Louis XV) revient de Bavière en Alsace en juin 1743 et fait passer le Rhin à ce terrible fléau. Mais le commerce n'a pas attendu les militaires pour disséminer la maladie : par la frontière avec la Suisse elle se répand dans le Dauphiné et à Valbonnais.

Cette maladie contagieuse des bêtes à cornes est traitée en juin 1847, de fièvre inflammatoire, éruptive, contagieuse et épidémique et les remèdes les plus variés sont proposées à l'instar de la thériaque ou la cure humectante, rafraîchissante et calmante. A-t-on essayé à l'époque de conduire nos bestiaux au Ruisseau chaud ? M. Blondel, médecin, en 1748, la nomme « fièvre ardente pestilentielle éruptive ». On préconise alors des remèdes capables d'augmenter l'excrétion des humeurs cutanés. M. Blondel fait beaucoup de cas de cas des frictions avec une étrille de fer & des bains de vapeur.

Mais comme le dira un peu plus tard, le vétérinaire Gilbert, nos paysans refusaient d'employer pour leurs bestiaux d'autres remèdes que l'eau bénite. Il était urgent pour la communauté valbonnetine de bâtir une chapelle pour apaiser le courroux du Très-Haut et se mettre sous la protection de saint Roch. Au diable, les incinérations du fumier et fourrages des étables infectées, du lavage à la chaux vive... et autres mesures sanitaires.

Vendue à la Révolution, la chapelle mesurant 3 toises 1 pied de long, 2 toises 2 pieds de large avait pour limites : le grand chemin au sud et à l'est, le ruisseau du Royet à l'ouest. De cette chapelle, probablement victime de l'élargissement de la route (Michel Peyrin, Mémoire d'Obiou N° 7), il ne reste plus rien : en remontant la route vers Valbonnais, sur la droite, un modeste oratoire nous rappelle que saint Roch en compagnie de son chien, guérisseur des pestiférés au XIV<sup>e</sup> siècle, a stoppé à Valbonnais la redoutable maladie infectieuse des bovins.



S  
A  
I  
N  
T  
R  
O  
C  
H

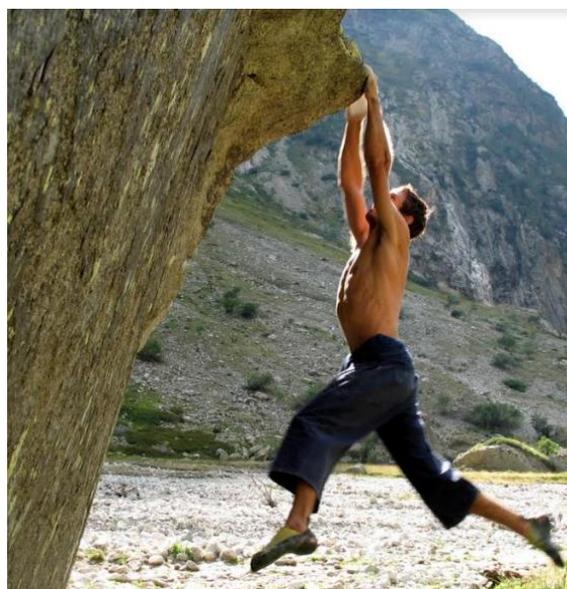
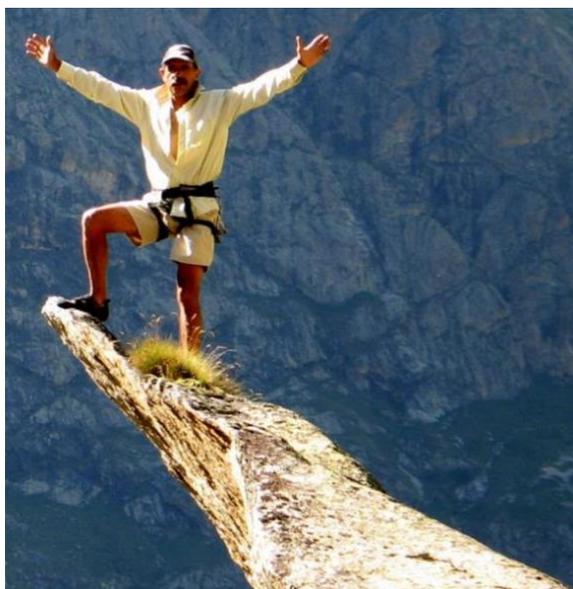




Sur la plaque de verre, développée à Paris, qu'Etienne Champollion date de 1903, le Commandant Henry et Madame Cerf, dans la montée vers Font Turbat, mettent en vedette un bloc pittoresque en forme de bec d'oiseau, parmi les rochers de la (des) barne(s) blanche(s). Notre ami Denis Champollion, restaurateur émérite de vieux clichés, nous expliquerait peut-être que *barne* (*balme*, *baume*) atteste de l'histoire d'un bloc erratique qui arrêtant sa chute, crée un abri naturel...



Le bec... d'en l'haut...



107 ans plus tard, le 21 août 2010, Michel Mounier ne change pas d'objectif : le rocher au bec d'oiseau ! « *La photo de 1903 a été prise le matin, car la face Est de la pointe d'Aillot n'est pas à l'ombre...regardez le glacier Ouest de la Haute Pisse, probablement aujourd'hui disparu* ». Rien n'a changé ou presque ! [michel-mounier.fr](http://michel-mounier.fr)

*Depuis son N° 145, la g@zette du Valbonnais feuilletonne la fameuse batterie du veu de La Roche du 8 septembre 1711, une retentissante affaire criminelle qui avait défrayé la chronique dans le mandement de Valbonnais. Dans la maison du sieur Prieur à Valbonnais, une semaine après les évènements, défilent de nombreux témoins. La plume du greffier court, sans accent, sans ponctuation, menaçant les auteurs de faux témoignages de « peyne de mort », et appelant le témoin à valider son témoignage, au terme de la relecture de sa déposition.*

Dix-neuvième témoin :

Sieur Jean Carbon chirurgien habitant à Valbonnais natif de Tarbes en Gascogne âgé d'environ trente-neuf ans.

Dépose que le jour dit étant allé à La Roche pour y assister aux offices divins et y ayant resté jusqu'aux temps des *vespres* et comme elles se disaient sieur Jean Cros de Valbonnais le vint prier de se vouloir transporter aux Engellas pour y panser le nommé Pierre Prieur et s'y étant transporté il fut dans la maison de Claude Helme où était ledit Pierre Prieur qu'il trouva assis sur un banc tout rempli de sang sur le visage ayant reçu un coup de bâton sur la lèvre inférieure qui lui avait abattu quatre dents et froissé et *maltri* la gencive ayant encore reçu un autre coup de bâton sur la tête qui lui aurait fait une grosse contusion et fait perdre beaucoup de sang desquelles blessures le déposant le pansa ayant ouï dire le déposant par ceux qui étaient présents lorsqu'il pansait ledit blessé que c'était le valet du rentier de M. Du Freynet qui l'avait ainsi maltraité...

Vingtième témoin :

Jacques Gentillon laboureur natif de *Nante en Ratier* habitant à présent aux *Engellas* âgé d'environ quarante ans.

Dépose que le jour dit étant allé à La Roche pour participer à la dévotion qu'il y avait ce jour là étant avec le déposant Jean Dourdon charpentier de La Mure son beau-frère et un autre appelé aussi Dourdon frère dudit Jean et cloutier à La Mure qui a été dragon et *dumusnier* d'Entraigues après que la grande messe fut dite le déposant avec les sus-nommés allèrent boire ensemble dans la tente du nommé Georges Telmas et trouvèrent dans la même table où ils servirent le valet du rentier du M. Du Freynet Marc Miard le maréchal de Malbuisson et le fils du nommé Merle hôte des Terrasses avec plusieurs autres de Beaumont qui buvaient ensemble et après avoir bu quelques temps en jurant et reniant le saint nom de Dieu ledit maréchal de Malbuisson jeta par terre le pot d'étain où était le vin qu'il servait cherchant querelle audit Telmas hôte après quoi les sus-nommés de Beaumont étant sorti de ladite tente le dit Dourdon qui a été dragon dit les voyant courir de grande force que lesdits de Beaumont allaient se battre avec les garçons de Valbonnais que ledit Marc Miard des Terrasses lui avait dit et proposé quelque temps auparavant au lieu de La Roche s'il voulait faire partie qu'on lui donnerait un bon sabre et qu'on le ferait bien boire mais qu'il l'avait refusé d'être ni de se mêler de la dite querelle et dans peu de temps après ledit déposant étant encore à cedit lieu de La Roche il entendit dire que le valet de Claude Cros et plusieurs autres de Valbonnais avaient été bien battus...